

# Les ordonnances ont été présentées aux chefs d'entreprise



Des chefs d'entreprise sont venus échanger avec les élus de la République En Marche.

Dans le cadre de la loi sur le renforcement du dialogue social, une réunion d'information et d'échanges à destination des chefs d'entreprise était co-organisée par les parlementaires isérois de la Majorité présidentielle. Ce fut l'occasion pour les chefs d'entreprise d'échanger avec Laurent Pietraszewski, député du Nord, rapporteur

du projet de loi d'habilitation pour le renforcement du dialogue social et de faire un point sur les ordonnances de la loi Travail.

## Des échanges facilités

Les échanges ont porté sur quelques points comme la pénibilité, la place des syndicats au sein des entreprises

ainsi que le changement de regard de la société par rapport aux chefs d'entreprise. Des témoignages de chefs d'entreprise ont mis en avant parfois les insuffisances des ordonnances qui ne vont pas jusqu'au bout sur certains sujets. Ils reconnaissent aussi les avancées en direction du monde des TPE-PME, qui jusqu'à présent étaient sou-



De gauche à droite, Laurent Pietraszewski, député du Nord, rapporteur du projet de loi d'habilitation pour le renforcement du dialogue social, Didier Rambaud, sénateur, Nicole Berton, maire du Grand-Lemps, Violaine Demaret, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère, sous-préfète de l'arrondissement de Grenoble, Monique Limon, députée et Caroline Abadie, députée.

vent les grandes oubliées.

La fin de réunion a été l'occasion d'élargir les débats sur les questions de compétences, de formation professionnelle. Monique Limon a annoncé, « je fais désormais partie du groupe national sur la question de l'apprentissage » et que des initiatives seront prises d'ici la fin de l'année sur la 7e circonscription

(en associant notamment les jeunes, les chefs d'entreprise, le monde de l'enseignement, les acteurs de l'emploi et de la formation). Les participants ont apprécié l'ambiance positive dans laquelle s'est déroulée cette réunion ainsi que l'absence de formalisme facilitant les échanges entre les participants et les élus présents.